

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

**DECISION DU PRESIDENT****N° : DEC-017-2019****Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ TR\_2019\_01 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE DE L'ALBRET**

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation applicable aux marchés publics,

Vu la délibération n°DE-157-2018 du 27 juin 2018 portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

✚ Considérant la consultation pour la mission dont l'objet est le suivant :

La présente consultation concerne l'entretien des chemins de randonnée classés au PDIPR et inscrits dans les circuits ouverts par la communauté de communes Albret communauté.

- Lot n°1 : Entretien des chemins sur 104 km au sud-ouest de l'Albret.
- Lot n°2 : Entretien des chemins sur 105 km au sud-est de l'Albret. (*Marché réservé en vertu de l'article 36-II de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015*)
- Lot n°3 : Entretien des chemins sur 107 km au nord de l'Albret.

Lieux d'exécution : périmètre intercommunal

✚ Considérant le déroulement de la consultation :

- **Procédure adaptée ouverte**
- La durée du marché à intervenir débute à la date de réception de la notification par le titulaire et pour une durée de deux (2) ans renouvelable deux fois un an.
- Date de lancement de la consultation sur profil d'acheteur DEMAT-AMPA : **le 01/02/2019**
- Date limite de réception des offres : **le 08/03/2019 à 12h**
- Critères pondérés de sélection des offres :
  - **Valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique (pondération : 30 %)**
  - **Prix (pondération : 70 %)**
- Ouverture des plis : **le 08/03/2019 à 14h**
- Analyse des offres : **le 26/03/2019 à 17h**

✎ Considérant le **rapport d'analyse** des offres remis par la commission et validé par le pouvoir adjudicateur synthétisé ci-dessous :

- Nombre de plis reçus :
- dans les délais : lot n°1 : 3 plis  
lot n°2 : 1 plis  
lot n°3 : 1 plis

Lot n°1	Lot n°2	Lot n°3
- AGIR Val d'Albret - LANIC Bernard - SAS Courserant	- AGIR Val d'Albret	- SAS Courserant

- Notations et classement par lots

Lots	Description	Prestataire	Prix (TTC)	Note technique (0 à 5) 30%	Note prix (0 à 5) 70%	Note globale
1	104 km sud-Ouest	AGIR Val d'Albret	26 520,00 €	4,5	3,4	3,7
		COURSERAN	27 456,00 €	5	3,3	3,8
		Lanic Bernard	18 000,00 €	4,5	5	4,9
2	105 km sud-est	AGIR Val d'Albret	26 775,00 €	4,5	5	4,9
3	107 km nord	COURSERAN	28 248,00 €	5	5	5

Considérant ces éléments, le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

#### A DECIDE

**Article 1** : d'attribuer, de signer et de notifier (27/03/2019) le marché TR 2019\_01 relatif aux travaux d'entretien des chemins de randonnée de l'Albret comme suit :

- ✓ Lot n°1 : LANIC BERNARD
- ✓ Lot n°2 : AGIR VAL D'ALBRET
- ✓ Lot n°3 : SAS COURSERAN

**Article 2** : De préciser que les crédits nécessaires au budget 2019, sont prévus.

Fait à NERAC 12 AVR 2019

Le Président,  
Alain LORENZE



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire